

INDEXATION DES SALAIRES

6.1. Votre parti s'engage-t-il à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'index ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p>6.1. Ecolo a dénoncé le saut d'index et s'engage à maintenir l'indexation des salaires. (voir 5.2)</p>	<p>6.1. Le cdH s'engage à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'indexation. L'indexation nous semble être un mécanisme essentiel pour garantir le niveau de vie de l'ensemble de la population.</p>	<p>6.1. Nous souhaitons maintenir le mécanisme d'indexation des salaires. Un saut d'index n'est pas prévu dans notre programme.</p>	<p>6.1. L'indexation automatique des salaires repose sur la valeur moyenne de l'indice santé au cours des quatre derniers mois. Cet indice mesure les prix des biens et services, à l'exclusion de l'alcool et du tabac.</p> <p>Les partenaires sociaux fixent les modalités d'indexation dans des conventions sectorielles. Chaque secteur fixe "son" indice-pivot et le compare à la moyenne de l'indice santé des 4 derniers mois. Lorsque l'indice- pivot est dépassé, les salaires du secteur sont indexés.</p> <p>Ce mécanisme protège le pouvoir d'achat. Cependant, à partir d'un certain niveau de revenu, une augmentation de salaire n'est plus dépensée. Elle est épargnée.</p> <p>Eurostat illustre l'augmentation du taux d'épargne médian en fonction des quintiles (en abrégé Q) dans les pays membres de l'UE. La population est divisée en cinq parties égales en fonction du niveau de revenus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 1er Q représente 20 % de la population ayant les revenus les plus faibles - le 2è Q = les 20 % suivants (de 20 % à 40 %), - etc... 	<p>6.1. Dans notre programme, nous écrivons : « Nous garantissons l'indexation automatique des salaires et des revenus de remplacement. Nous réintégrons les prix des carburants dans l'index (l'indice des prix à la consommation) pour qu'il reflète réellement le coût de la vie. »</p>	<p>6.1. Le PS entend maintenir le mécanisme de l'indexation automatique et les augmentations barémiques liées à l'ancienneté dans le montant des salaires des travailleurs, des traitements des fonctionnaires et des allocations sociales, et refuser tout nouveau saut d'index.</p>

INDEXATION DES SALAIRES

6.1. Votre parti s'engage-t-il à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'index ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
			<p>- le 5^e Q = les 20 % de la population ayant les revenus les plus élevés.</p> <p>Le taux d'épargne devient positif en Belgique à partir du 3^e Q : + 11,3 %. Il passe à 20,3 % pour le 4^e Q et à 31,5 % pour le 5^e Q, soit les revenus les plus élevés.</p> <p>Si la compétitivité des entreprises est menacée - ce qu'il faudrait clairement établir - Défi ne remettra pas en cause l'indexation automatique, et ne préconisera pas de saut d'index. Mais pour les salaires élevés, au-delà d'un montant, l'indexation ne sera plus accordée que sur la partie de revenus qui dépasse ce seuil. Pour déterminer ce montant, les partenaires sociaux seront invités à se baser sur les revenus médians. En 2015, un travailleur occupé à temps plein gagnait en moyenne 3.445 € brut/ mois. Mais ⅓ des salariés percevaient un salaire inférieur. La moitié recevaient moins de 3.095 €/mois.</p> <p>Au bas de l'échelle, 10% des travailleurs avaient moins de 2.253 € /mois. Sur les échelons supérieurs, 10 % des salariés avaient reçu perçu un salaire supérieur à 5. 308 €.</p> <p>La ventilation des salaires</p>		

INDEXATION DES SALAIRES

6.1. Votre parti s'engage-t-il à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'index ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
			<p>bruts mensuels est disponible dans la réponse complète de DéFI.</p> <p>Si les partenaires sociaux fixent un "seuil" à 4.309 euros brut : bien entendu, tous les salaires restent indexés. Mais la partie qui dépasse 4.309 € ne le sera plus. Pour 80 % de la population, cela ne changera rien. Pour les 20 % de revenus les plus élevés, une petite partie seulement de leur salaire ne sera plus indexée.</p> <p>Défi estime que cette mesure est plus juste qu'un saut d'index, et moins désastreuse pour le pouvoir d'achat qu'une suppression pure et simple de l'indexation automatique.</p>		